

---

[Imprimer](#)

## **Le Câble 1 entame ses travaux préparatoires**

Image

---

## **Ile-de-France mobilités souhaite conclure un accord-cadre relatif aux travaux préparatoires et de libération des emprises du Câble 1.**

Premier téléphérique d'Ile-de-France, le Câble 1 desservira dès 2025 les villes de Villeneuve-Saint-Georges, Valenton, Limeil-Brévannes et Créteil, situées dans le sud du département du Val-de-Marne. Objectifs : désenclaver les quartiers, créer une liaison directe et attractive en transports collectifs avec Créteil, pôle de destination majeur à l'échelle du département, en innovant de la sorte avec un mode de transport adapté aux enjeux du territoire. Longue de 4,5 kilomètres, la ligne monocâble desservira cinq stations accessibles aux personnes à mobilité réduite et permettra de relier Créteil-Pointe du Lac au quartier Bois Matar de Villeneuve-Saint-Georges en moins de 20 minutes en heure de pointe.

A cette fin, Ile-de-France mobilité a lancé un accord-cadre visant à la réalisation des travaux préparatoires, de démolition, d'aménagements annexes ou de remise en état qui concourent au projet de téléphérique urbain. Ces travaux ont pour but de libérer les emprises et de préparer les lieux pour permettre l'intervention des entreprises de construction des réseaux et de l'infrastructure de même que le maintien de la circulation et des services publics. Ainsi, le but de cet accord-cadre n'est pas de réaliser les infrastructures de la ligne mais seulement de préparer le site en amont.

Au stade de l'avant-projet, on estime le coût de l'opération à 132 millions d'euros hors taxes. Pour sa phase de conception dans le cadre du CPER 2015-2020, le financement est assuré, à 21 % par l'Etat, 49 % par la Région Ile-de-France et 30 % par le département du Val-de-Marne.

[Consulter l'avis](#)